

N°FIN/2022/59**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 septembre 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 septembre 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 36 Votants : 47

Séance du 28 septembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Kévin AUGÉ, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Catherine DECUYPER
Mme Evelyne TRECARTES
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. SORET
M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Elisabeth LEFÈVRE
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
M. Xavier MARQUIS, pouvoir à Francis BOURSIN
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à Guy BOURRAS
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Didier MOREAU
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Vol à l'aire d'accueil des gens du voyage : Demande de remise gracieuse du régisseur.

FIN/2022/59

**Conseil communautaire du
28 septembre 2022**

Objet : VOL A L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DU REGISSEUR.

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 relatif aux responsabilités personnelle et pécuniaire des régisseurs,

Considérant que suite à un vol par effraction survenu à l'aire d'accueil des gens du voyage entre le 13 mai 2016, à 17h30 et le 14 mai 2016 à 8h00,

Considérant qu'un ordre de reversement a été émis le 9 mai 2022 à l'encontre de l'ex-régisseur pour un montant de 174 €, montant correspondant à la somme dérobée,

Considérant qu'au regard du caractère accidentel de ce vol et en l'absence de possibilités de recours contre le ou les auteur(s) non identifié(s) de cette infraction, il convient d'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse de l'ex-régisseur de l'aire d'accueil des gens du voyage,

Considérant qu'il convient en conséquence de combler le déficit de la régie à hauteur de 174 €,

Vu le budget de la Communauté de Communes du Jovinién,

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 20 septembre 2022,

Vu l'exposé du président ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

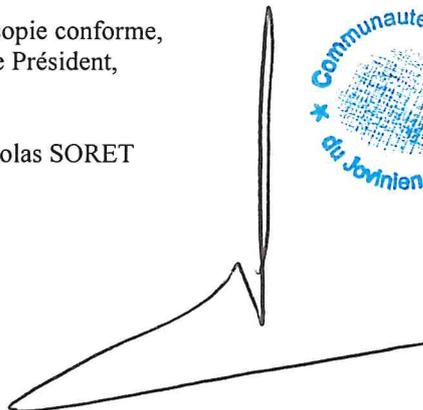
Abstention : 0

ÉMET un avis favorable à la demande de remise gracieuse de l'ex-régisseur de l'aire d'accueil des gens du voyage, pour un montant total de 174 €,

DIT que la charge financière de 174 € sera supportée par la Communauté de Communes du Jovinién sur les crédits inscrits au budget de cette dernière.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

